

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Hérault

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LE POUGET  
N°2023 - 59****Objet :****Approbation du PV du CM du 28 septembre 2023**

Date de la convocation : 02/11/2023

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 17

Votes	
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

**L'an deux mille vingt-trois et le huit novembre à dix-huit heures quinze**, le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

**Étaient présents :** ALVERGNE Brice, BARRAL Thibaut, BONIOL Karine, BOURBOUJAS Françoise, DESCAMPS Danièle, LAFON Alain, OULLIE Laurent, PARRA Christophe, RENOUARD Nathalie, CLAVEL Inès, ORTUNO Thierry, MANDON Éric, CUTANDA Josette

**Étaient absents excusés :**

VALERO Fanny donne pouvoir à CUTANDA Josette, MARY Julien donne pouvoir à OULLIE Laurent, CORIA Mathieu donne pouvoir à MANDON Eric, REKKAB Claude donne pouvoir à CLAVEL Inès

**Absent :**

BONNET Cendrine

Monsieur le Maire présente le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 septembre 2023 et demande s'il y a des remarques.

**Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VALIDE** le procès-verbal.

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.*

Fait et délibéré, le 8 novembre 2023

Le Maire

Thibaut BARRAL

